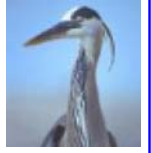


# LE GRAND HÉRON



Vol. 17 Numéro 3

Décembre 2012

LE JOURNAL DE DUPARQUET

## SCÈNE MUNICIPALE

*Gilbert Rivard*

Vous avez sans doute vu ces derniers temps votre Hôtel de Ville se métamorphoser avec une allure beaucoup plus moderne tout en gardant, comme la plupart d'entre vous l'avez suggéré, son cachet patrimonial. La Caisse Desjardins sera la première à occuper les lieux. L'aménagement est prévu pour le 10 décembre. Ensuite le CLSC réaménagera dans ses locaux, et nous la Ville, nous serons les derniers à réintégrer nos espaces à l'étage supérieur. Vous serez invités à une journée porte ouverte qui saura sûrement vous intéresser et vous serez certainement fiers de cet immeuble multifonctionnel. Moi j'en suis déjà fier.

Pour ce qui est des autres projets de développement en cours, il y a la rue du Boisé et la canalisation de la conduite d'eau de l'Hôtel de Ville au lac, secteur du camping. Nous sommes toujours en attente des dernières autorisations afin de pouvoir réaliser ces projets qui selon moi peuvent être retardés; mais il y a de fortes chances que les travaux de la rue du Boisé soient faits en décembre. Si vous avez des amis ou des connaissances qui sont intéressés par un terrain pour une construction neuve dans un secteur nouveau, n'hésitez pas à les référer au bureau de la Ville; plus vite qu'il y aura des constructions, tous pourront ainsi en bénéficier.

Le développement d'une communauté c'est l'affaire de tous et ça touche à plusieurs paliers d'activités : le développement domiciliaire, les loisirs, la culture, les infrastructures, la garderie en milieu scolaire et beaucoup d'autres points dont je ne toucherai pas aujourd'hui; mais le meilleur groupe-conseil en développement communautaire est l'organisme Ville et Village en Santé. Duparquet s'en est inspirée dans le passé par son comité de développement et d'embellissement. Mais pour bien fonctionner dans ce concept, ça prend des béné-

voles qui doivent s'impliquer pratiquement à plein temps. En gage de remerciement quelques fois, ces bénévoles se font dire par certaines personnes : à quoi ça sert un comité de développement? Toutefois ce n'est pas cela qu'il faut retenir mais plutôt les gens qui félicitent ces mêmes bénévoles. Depuis quelques années, afin d'améliorer le développement et la qualité de vie, nous investissons davantage dans les loisirs afin de mieux nous occuper des activités pour les jeunes et moins jeunes; encore là, ça prend des bénévoles même si une conseillère est dédiée à cette responsabilité et qu'elle fait un bon travail; elle a quand même besoin du support de la communauté pour avoir de bons résultats. Nous nous sommes aussi impliqués dans un autre domaine : la garderie en milieu scolaire. Comme ce service n'était plus offert à Duparquet, les parents qui voulaient bénéficier de ce service devaient envoyer leurs enfants à Ste-Germaine. Suite à des discussions avec des parents et la direction de l'école, nous avons accepté de prendre une partie de la responsabilité de la garderie; ce service fonctionne très bien et est apprécié des parents et de la direction de l'école. Comme j'ai dit précédemment, le développement d'une communauté c'est très large et cela implique des fonds et des ressources humaines.

Comme maire, lorsqu'arrive novembre, ma priorité c'est le futur budget. Je regarde tous les moyens à notre disposition afin de ne pas augmenter les taxes. Comme le coût des services augmente sans cesse, je dois toujours me poser cette question : est-ce que les méthodes traditionnelles de contrôle des dépenses sont en place, est-ce qu'elles sont suivies et respectées, est-ce que les autorisations sont inscrites, numérotées, est-ce que la dépense est vraiment nécessaire? Aussi tous les membres du Conseil doivent se poser cette question; c'est notre responsabilité à tous. Notre

source première de financement, comme vous le savez, c'est la taxe foncière et la tarification de certains services. Le Gouvernement intervient pour une partie de notre budget; mais dans notre cas ce n'est pas notre plus grande source de revenu.

Chers citoyennes et citoyens et nouveaux arrivants à qui je souhaite la plus cordiale bienvenue chez-nous, chez-vous maintenant. Où ce temps des fêtes et la tradition nous rappellent l'importance de ces grandes réunions familiales, où les festins et la boustifaille font partie de notre façon de vivre en famille, je tiens à vous souhaiter en mon nom personnel, au nom des membres du conseil ainsi que des employés UN JOYEUX NOEL. Et que l'ANNÉE 2013 soit la meilleure pour vous et les vôtres.

Gilbert Rivard, Guandalina Côté, Monique Baril, Jean-Pierre Julien, Éric Savard, Denis Labbé et Danielle Matte.

Et le personnel : Patrick Larochelle, Michel Bellavance, Jasmine Therrien et Jessica Roy.

### SOMMAIRE

<i>NOUVELLES DU DG</i>	<i>PAGE 2</i>
<i>CHRONIQUE VERTE</i>	<i>PAGE 3</i>
<i>DE TOUT ET DE RIEN</i>	<i>PAGE 4</i>
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 5</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 6</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 7</i>
<i>BEAU TEMPS / RURAL</i>	<i>PAGE 8</i>
<i>BIBLIOTHÈQUE</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>TESTAMENT</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>PROCHES AIDANTS</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>COMITÉ DES LOISIRS</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>LES PETITES ANNONCES</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>LETTRE AUX LECTEURS</i>	<i>PAGE 15</i>
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>

# DES NOUVELLES DE L'HOTEL DE VILLE

*Patrick Larochelle, Directeur général*

## **Heures d'ouverture du Bureau municipal durant la période des fêtes**

Le bureau sera ouvert normalement les lundis, mardis, mercredis et jeudis 17, 18, 19 et 20 décembre de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Nous serons donc fermés durant le temps des fêtes et de retour le 7 janvier 2013 sur les heures régulières. Je suis fier de vous inviter à venir visiter l'Hôtel de Ville qui devrait être terminé en début janvier.

## **Collecte du recyclage et des ordures ménagères durant la période des fêtes**

La collecte des matières recyclables (bac bleu) devrait se faire mardi le 18 décembre et le 8 janvier et la collecte des ordures ménagères (bac vert) mardi le 11 décembre et le 15 janvier. Il y aura donc interruption de service pour les collectes du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier. Nous vous remercions de ne pas mettre de sac à côté de votre bac.

## **Activités sportives**

La Ville de Duparquet et le Comité des Loisirs travaillent fort pour vous offrir une nouvelle salle d'entraînement (Gym) en ville; restez donc attentifs car l'ouverture sera sûrement pour bientôt. Si vous avez des équipements de sports, de gym, des poids et altères ou tout équipement qui pourrait être utile à la préparation de ce projet, ou encore si vous avez du temps à nous consacrer pour la préparation du local ou pour sa planification, faites- nous signe au bureau municipal au 819 948-2266 poste 221 ou directement sur mon cellulaire au 819 301-5355, ou par courriel au duparquet@mrcao.qc.ca. *En cette période des fêtes, soyez généreux et participez.*

Durant la période des fêtes, les arénas de Palmarolle et de Sainte-Germaine-Boulé vous offrent des périodes de patin libre et de hockey libre à petit prix. Visitez leur site internet afin de connaître les détails. De plus, nous vous invitons à utiliser les différents sentiers de raquettes et de skis de fond et de motoneige du secteur afin de garder la forme.

## **Des questions, des suggestions ?**

Vous avez des questions, des suggestions pour nous aider à mieux vous servir? N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous dire bonjour à l'Hôtel de ville. Il nous fera toujours plaisir de vous accueillir afin de discuter avec vous des services que la ville offre à ses citoyens.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les employés de la Ville, le maire, les élus ainsi que nos fournisseurs pour leur excellent travail en 2012, et je tiens également à vous souhaiter personnellement une excellente période de réjouissances et une bonne année 2013.

Patrick Larochelle, Directeur général



**Novembre 2012 – Le programme Éconologis** est de retour en Abitibi-Témiscamingue. **Nature-Action Québec**, organisme environnemental mandaté par le ministère des Ressources naturelles, effectuera, sur rendez-vous, **200** visites à domicile gratuites. Bénéficiez d'une rencontre GRATUITE à domicile dans le but d'augmenter votre confort et de se familiariser avec de bonnes habitudes de consommation d'énergie est-ce possible ? Et bien oui! Si vous êtes un ménage à revenu modeste et que vous recevez une facture d'énergie pour votre chauffage, vous êtes admissible.

Propriétaire ou locataire, consultez les seuils de revenus maximaux, selon le nombre de personnes habitant dans le logis (incluant les enfants). Êtes-vous admissibles à une visite gratuite?

**Renseignez-vous au 1 877-440-7320.**



# CHRONIQUE VERTE



## Un Noël emballant... bien emballé !

Chaque année, durant la période des Fêtes, une énorme quantité de papier est utilisée pour l'emballage des cadeaux de Noël. Heureusement, la plupart des gens font de plus en plus attention et veillent à mettre tous ces papiers dans le bac de récupération. Mais est-ce la seule solution ? Voici quelques trucs simples qui s'offrent à vous pour réaliser des emballages écoresponsables :

**Privilégiez les sacs et les boîtes-cadeaux...** à condition de les réutiliser. Puisqu'ils sont rarement endommagés lors du déballage, vous pourrez vous en servir plus d'une fois. Amusez-vous à décorer vos boîtes-cadeaux de rubans en tissu, que vous pourrez également récupérer;

**Bricolez des emballages** originaux et personnalisés à partir de circulaires, calendriers, sacs en papier qui, autrement, auraient pris le chemin du bac de recyclage;

**Utilisez les retailles de tissus colorés et même les foulards, les serviettes et les linges à vaisselle** aux couleurs de Noël. En plus, ces derniers seront utiles à la personne qui recevra le cadeau !

Si vous avez tout de même besoin d'acheter du papier de Noël, **privilégiez le papier recyclé et recyclable**. Par conséquent, évitez les papiers métalliques car ils ne sont pas récupérables.

Source : MDDEFP, Équiterre

## Les ENNEMIS du bac bleu à Noël :

- Choux et rubans d'emballage;
- Corde, ficelle, etc.;
- Ruban adhésif;
- Papier métallisé ou plastifié;
- Film plastifié avec bulles d'air;
- Styromousse, sous toutes ses formes;
- Boîtiers de CD, vidéo ou DVD;
- Cassettes, CD et DVD
- Photos ;
- Papier ciré.



### Idée cadeau

#### Offrez un bac à compost

Des bacs à compost sont disponibles au coût de **30 \$ seulement !**

MRC d'Abitibi-Ouest :  
6, 8<sup>e</sup> avenue Est, La Sarre

## Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et écocentre

15, boulevard Industriel, La Sarre  
Heures d'ouverture : lundi au samedi de 8h à 16h

**Horaire du Temps des Fêtes :**  
**CVMR et écocentre FERMÉS les 25, 26 et 29 décembre 2012,**  
**et les 1<sup>er</sup>, 2 et 5 janvier 2013**

Des questions ? Écrivez-nous : [bottinvert@mrcao.qc.ca](mailto:bottinvert@mrcao.qc.ca)



# DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour

## Recette de galettes blanches de tante Julienne

Agathe, notre mère copiait des recettes prises ici et là dans son petit livre noir qu'elle gardait précieusement sous la main. Tout en feuilletant les pages vieilles par le temps, j'ai trouvé la recette de galettes blanches que lui avait transmise tante Julienne. Maman mettait une petite couche de sucre sur les galettes avant de les mettre au four; on peut aussi y étendre un crémage de son choix une fois qu'elles sont refroidies.

Voici les ingrédients :

3 œufs  
 $\frac{3}{4}$  de tasse de Crisco  
3 c. à thé de poudre à pâte  
3 tasses de farine ou plus  
1 pincée de sel  
1 tasse de sucre blanc  
1 tasse de lait sure (1 c. à table de vinaigre dans du lait)  
Essence de vanille ou de citron



Battre les œufs, ajouter le sucre et bien mélanger jusqu'à ce que le sucre soit fondu; ensuite ajouter la graisse Crisco que vous aurez fait fondre au préalable. Mélanger la poudre à pâte avec la farine et le sel, ajouter en alternant avec le lait. En dernier, mettre l'essence de vanille. Faire réfrigérer la pâte une couple d'heures. Étendre la pâte et découper avec un verre ou avec un coupe-pâte. Saupoudrer un peu de sucre blanc sur les galettes et faire cuire à 375° F. Surveillez la cuisson.

## Substituer les œufs dans une recette

Toute préparation exigeant seulement 1 ou 2 œufs peut se faire sans œuf sans problème. Il suffit de substituer un peu de liquide supplémentaire (1 - 2 cuillères à soupe) pour compenser l'enlèvement de l'œuf. Mettez un peu plus de farine, un peu de beurre et de sucre par exemple, et vous aurez des crêpes tout à fait convenables!

Plusieurs personnes remplaçaient un œuf par une banane écrasée ou (plus populaire) 1/2 tasse de compote de pommes.

Vous pouvez aussi remplacer les œufs par de la crème sure (allégée ou ordinaire). Suffit de compter une cuillère à soupe de crème sure par œuf. Ça donne d'excellents pains de viande et de succulents gâteaux!



# CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



## Financement accord D REER, la solution pour votre cotisation !

Vous recherchez une solution de financement simple et accessible, à taux d'intérêt avantageux, pour cotiser à votre REER ? Voici la solution : **le financement Accord D REER.**

- › Demande en ligne, par téléphone ou à la caisse.
- › Financement accordé en quelques minutes et déposé automatiquement dans votre compte.

Possibilité de report de paiement du capital pour une période de six mois.

**Accord D REER Desjardins : simplicité, rapidité, flexibilité !**

## Nouveaux billets de 20 \$

Saviez-vous que depuis le 7 novembre 2012, la Banque du Canada a émis de nouveaux billets de 20 \$ ? Ces billets sont imprimés sur du polymère, un matériau qui leur donnera une durée de vie d'au moins deux fois et demi celle des billets en papier, réduisant ainsi les coûts de traitement et de remplacement.

Tout comme les nouveaux billets de 50 \$ et 100 \$, les billets de 20 \$ seront dotés d'éléments de sécurité faciles à vérifier mais difficiles à reproduire.



## Utilisez les services de votre caisse !

Vous êtes copropriétaire d'une coopérative de services financiers qui a des valeurs, qui a des principes, qui est responsable. Votre caisse joue **un rôle important dans le développement économique et social de votre région**. En vous y procurant les services financiers dont vous avez besoin, vous contribuez à sa bonne santé financière et à l'atteinte de ses objectifs de rentabilité.

Pour une caisse, atteindre ses objectifs de rentabilité signifie qu'elle peut continuer à protéger les intérêts de ses membres et leur offrir les meilleurs services possible. Cela signifie aussi qu'elle peut continuer à promouvoir des valeurs comme l'égalité des personnes et la solidarité, tout en donnant les moyens à la communauté et aux personnes de prendre leurs affaires en main et d'être de plus en plus autonomes. Cette philosophie oriente également les activités de toutes les filiales associées au Mouvement des caisses Desjardins.

### Les objectifs de la caisse

En tant que coopérative de services financiers, votre caisse Desjardins poursuit des objectifs qui la distinguent nettement des autres institutions financières :

- › fournir, aux meilleures conditions possibles, les services et les conseils financiers dont les membres ont besoin;
- › contribuer à l'éducation coopérative, économique et financière des membres, donc leur fournir les moyens de se prendre en main;
- › promouvoir et soutenir le développement de la communauté.

### La recherche de rentabilité, mais dans un but différent

Toute entreprise doit être rentable pour durer. C'est pourquoi le Mouvement des caisses Desjardins doit s'aligner, lui aussi, sur les prix et conditions du marché. Toutefois, dans le cas des caisses, la rentabilité recherchée vise à toujours mieux répondre aux besoins de leurs membres, quels qu'ils soient, et non pas uniquement aux exigences de rendement de quelques actionnaires. Le Mouvement des caisses Desjardins met l'argent au service du développement humain. Il donne ainsi aux gens la possibilité d'exercer un meilleur contrôle sur leurs conditions de vie.

**Desjardins : coopérer pour créer l'avenir !**



# IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain

## *L'île Leblanc (partie 1)*

L'île Leblanc porte le numéro 99 sur le lac Duparquet qui en compte 135. Elle est située à environ 150 pieds de la rive, à l'ouest de la presqu'île où sont situés aujourd'hui le quai public et la descente de bateaux. Un petit chemin y conduit à droite avant d'arriver au quai.

L'île doit son nom à M. Dolor Le Blanc (**Ce n'est pas l'unanimité quant au prénom de M. Le Blanc. Certains l'écriraient Dollard et d'autres Dolor, alors nous respecterons l'écrit sur son épitaphe au cimetière de Duparquet et l'écrivons Dolor.**) qui a habité l'île avec sa famille pendant près d'une dizaine d'années. Dolor est né aux Iles-de-la-Madeleine le 18 décembre 1888; il rencontre Rose-Anna Bourgeois à St-Georges de Beauce et ils se marient en 1912. Après quelques années passées sur la Côte-Nord, ils demeurent un temps à Jonquière au Saguenay et ensuite à Kénogami. En 1926, ils arrivent en Abitibi, et Dolor, en débarquant du train, et voyant la couleur café au lait de l'eau du lac Macamic, se dit que jamais il ne s'installerait là. Ils ont habité quelque temps à La Reine et aussi plusieurs années à La Sarre. M. Le Blanc en tant que madelinot, on peut le comprendre, a recherché la proximité de l'eau toute sa vie. Par son travail, il eut à se rendre au Rapide-Danseur et il trouva l'endroit et la rivière très belle. Une fois, en continuant plus loin, et voyant le beau et poissonneux lac Duparquet, il décida alors de venir s'installer sur une île avec sa famille. Il avait déjà 8 enfants à son arrivée sur l'île, et leur 9<sup>ième</sup> et dernier enfant, Réal, est né par la suite sur l'île. Il fût baptisé en juin 1933 par le curé Halde de Palmarolle.

M. Le Blanc opérait un chaland baptisé « Canadian Mining Syndicate » et il a possédé jusqu'à sept bateaux, dont un baptisé le « Rapide-Danseur ». M. Le Blanc faisait le lien sur la voie nautique entre Duparquet, Rapide-Danseur et La Sarre. Il obtint le contrat de tout le transport des matériaux et de la machinerie pour la nouvelle mine Beattie qui commençait alors ses opérations. Il faut savoir qu'à ce moment-là aucune route ni voie ferrée ne se rendait jusqu'à Duparquet. La rivière Duparquet, le lac Abitibi et la rivière White Fish était la seule façon de se rendre à la gare de La Sarre. Beaucoup de matériaux de construction des premières habitations de la nouvelle ville ont aussi été transportés par M. Le Blanc sur son chaland. M. Le Blanc transportait souvent des gens les fins de semaines : touristes, ministres ou députés en visite, curés, religieuses pour des promenades et visites sur lac Duparquet. Il transportait aussi des matériaux ainsi que des travailleurs forestiers sur les différents chantiers de bûchage situés un peu partout sur le lac et les rivières environnantes. Il pouvait aller conduire les bûcherons qui passaient l'hiver aux chantiers l'automne, ainsi que leur matériel, et les ramener le printemps. Il va sans dire que le capitaine Le Blanc connaissait le lac, ses îles, ses passes, ses endroits les plus creux et les rivières environnantes comme le fond de sa poche.

Dans son livre « À travers mes souvenirs », M. Laurent Letendre, originaire de Ste-Rose-de-Poularies, raconte que le 31 octobre 1940, une trentaine d'hommes et lui étaient montés à bord de deux chalands remorqués par le bateau de M. Le Blanc au quai de Duparquet. Sur ces mêmes chalands, ils avaient embarqué tout le matériel nécessaire, chevaux, foin, avoine, fournaies de camp, poêles de cuisine, vaisselle, nourriture, matériaux de construction, lits, couvertures etc.....et le capitaine Le Blanc les avait conduits, après avoir traversé tout le canton Hébecourt, au camp d'Henry Perron à la frontière de l'Ontario, sur la rivière Magusi. De là, un portage donnait accès à leurs chantiers situés 3 milles plus loin en Ontario au camp d'Edmond Babineau. Il faisait froid ce jour-là et la glace était prise quand ils ont atteint la baie de la rivière. À quelques reprises, M. Le Blanc avait dû temporairement laisser sur place les chalands, afin de pouvoir casser la glace avec son bateau. Il avait pris soin d'abord de protéger la coque et les flans avec des feuilles de tôles, et ensuite de revenir reprendre en remorque les chalands. M. Letendre nous apprend aussi dans son livre que durant les années de guerre, la carte d'enregistrement était requise pour chaque personne qui voulait monter à bord, afin d'empêcher les déserteurs de se cacher tout l'hiver dans les chantiers.

# IL ÉTAIT UNE FOIS

Le journal « La Gazette du Nord », édition du 6 octobre 1933, nous apprend que M. Le Blanc avait fait visiter le lac Duparquet et le Rapide-Danseur à plusieurs personnalités publiques lors d'un séjour en Abitibi. Plusieurs notables de l'époque dont L'honorable Hector Laferté, ministre de la colonisation, Léon Trépanier, « leader » du conseil de ville de Montréal, M J.E Laforce du bureau de colonisation du Canadien National (CN), M Russel, représentant du gouvernement fédéral dans la commission de retour à la terre et M. Hector Autier, ministre du gouvernement Libéral et agent des terres ainsi que quelques journalistes ont pu profiter de la visite. Selon le journal, cette visite du lac et de ses îles effectuée par M Le Blanc, qui connaissait bien le secteur, parut faire l'objet de l'admiration sincère de tous les visiteurs.

À cette époque, il y avait un système de rails au Rapide-Danseur qui permettait aux bateaux de passer d'un bord à l'autre des rapides à l'aide d'un treuil. Ce système existait déjà à cet endroit dès les années 1920. Quand les bateaux remorqueurs de la compagnie Abitibi Power & Paper (qui devint plus tard Abitibi-Price), venaient au lac Duparquet faire de la drave et transporter du bois jusqu'à leur usine de pâte à papier, ils devaient pour cela traverser tout le grand lac Abitibi et une partie de la rivière du même nom jusqu'à leur usine d'Iroquois Falls en Ontario.

M. Le Blanc pratiquait aussi la pêche commerciale. Aidé de sa femme et de ses fils, il tendait ses filets sur une distance de 5 à 7 milles sur le lac Duparquet et prenait ainsi du doré, du brochet et du poisson blanc qui se vendaient ensuite à Halifax, ainsi qu'à Montréal et New-York. La somme de travail était énorme, car en plus d'apprêter tous les prises, il fallait ramasser la glace sur le lac pendant l'hiver afin de remplir l'énorme glacière nécessaire à la conservation des poissons. M. Le Blanc s'approvisionnait en « brin de scie », nécessaire à l'opération de sa glacière, au moulin à scie de la compagnie Howard & Bienvenue, qui était situé juste en face de l'île, à peu près où est situé aujourd'hui le chalet de Gilles Baril. C'est d'ailleurs pour cette raison que le chemin qui part de la rue principale jusqu'au quai se nomme aujourd'hui le Chemin du Moulin; ceci est la traduction de son ancien nom « Mill Road ».

Bien que l'île ne soit pas très grande quand les Le Blanc y habitaient, on y retrouvait leur maison, un garage, le bâtiment qui constituait la grande glacière où il conservait la glace pendant l'été, ainsi qu'un moulin à bardeau. Le moulin permettait à M. Le Blanc de grossir un peu son chiffre d'affaires en fournissant aux colons du coin du bardeau pour la construction de granges et de maisons. On peut dire que le travail ne manquait pas. Réal se souvient très bien que son père était très inquiet lors de la débâcle du printemps. L'éventualité d'une fonte rapide des glaces combinées à un niveau d'eau très haut risquait à tout moment d'endommager sérieusement ou même d'emporter la maison et les bâtiments.





# BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



*Norma Gilbert*

*Résumé des journées les plus froides et des journées les moins froides pour les mois de janvier et février 2012 prises à 7hrs du matin.*

## Journées les plus froides en janvier :

Les 3- 14 janvier :	-30° C,
15 janvier :	-36° C.
20 janvier :	-34° C.

## Journées les moins froides :

Le 1er janvier :	- 8° C.
24 janvier :	- 1° C.
27 janvier :	- 6° C.

<b>Jours d'ensoleillement :</b>	11 jours
" avec chutes de neige :	14 jours
" avec pluie :	1 jour

## Journées les plus froides en février :

Le 11 février :	- 2° C.
15 février :	-34° C.
28 février :	-28° C.

## Journées les moins froides :

Le 16 février :	- 2° C.
22 février :	- 4° C.
17-23 février :	- 3° C.

<b>Jours d'ensoleillement :</b>	16 jours
Avec chutes de neige :	9 jours

## LE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Depuis quelques années déjà, trois agentes de développement rural sillonnent la MRC d'Abitibi-Ouest afin de supporter les communautés dans leurs efforts pour développer et dynamiser le milieu.

### **Les services**

Les agentes de développement rural offrent plusieurs services professionnels personnalisés. Elles soutiennent les comités locaux et les organismes municipaux qui en ressentent le besoin et cela de différentes façons :

- ☞ Aide à la planification et à la mise en œuvre de projets ou d'activités;
- ☞ Recherche d'informations diverses ;
- ☞ Soutien technique (compléter un formulaire, rédaction de lettres, animation de rencontres, etc.);
- ☞ Accompagnement technique dans les démarches de planification stratégique (Politique familiale municipale, tableau de bord des communautés, plan de développement, etc.)

Les agentes de développement rural sont également disponibles afin de vous appuyer de façon plus soutenue dans l'élaboration, la préparation et la réalisation d'un événement ou d'un projet précis. Par exemple, elles pourront vous donner un coup de pouce lors de votre festival annuel (plan de travail, plan publicitaire, échéanciers, organisation globale, suivi, bilan etc.). En bref, elles peuvent vous venir en aide avant, pendant et même après la réalisation de votre événement ou projet !

### **Contactez-les !**

Que ce soit pour une ébauche de projet ou pour un besoin plus précis, votre agente de développement rural peut vous aider. N'hésitez surtout pas à communiquer avec :

**Mylène Noël** au 819 333-2214 ou par courriel au [m.noel@cldao.qc.ca](mailto:m.noel@cldao.qc.ca), il lui fera plaisir de vous recevoir ou d'aller vous visiter dans votre milieu.

*Au plaisir de travailler avec vous aux projets qui vous tiennent à cœur !*



# BIBLIOTHÈQUE

Quelque soit l'âge d'un enfant, la lecture doit être synonyme de plaisir. Ainsi, pour lui donner le goût de la lecture, il faut commencer dès la naissance. Le réseau Biblio a un programme d'éveil de la lecture intitulé : Une naissance, un livre. Ce programme a pour objectifs de susciter chez les jeunes dès leur plus tendre enfance l'éveil à la lecture, le goût des livres et aussi d'inciter les parents à abonner leur enfant à la bibliothèque de leur municipalité. Clients admissibles : tous les enfants âgés d'un an et moins. Fonctionnement : un des parents se présente à la biblio pour inscrire son enfant et par la suite, le personnel de la biblio prend les coordonnées et remplit le formulaire requis. On avise alors le parent de l'arrivée d'un cadeau qui comprend :

- 1 sac aux couleurs du programme
- 1 livre cartonné
- 1 revue *Enfant-Québec* pour les parents
- 1 abonnement gratuit à la bibliothèque au nom de l'enfant
- 1 abonnement gratuit au nom d'un des parents
- 1 guide : Les livres ça commence dès la naissance

Voilà une façon de commencer à amener l'enfant très jeune à un loisir peu coûteux qui le suivra toute sa vie.

Dernières acquisitions ou dons :

## ***Romans adultes :***

Les occupants du domaine de Marie-Berthe Dupuis  
Les délaissés de Denis Monette  
Substance secrète de Kathy Reichs  
Une place à prendre de J.K. Rowling  
Joyeux Noël d'Alexandre Jardin  
La poursuite dans la peau de Robert Ludlum  
Les orphelins du lac de Madeleine Robitaille  
L'écho du doute de Rebecca Frayn  
Loup de Nicolas Vanier  
Fanette (tome 1 à 5 )  
Rapide-Danseur de Louise Desjardins



## ***Documentaires adultes :***

250 gestes au quotidien de Bertrand Dumont  
Souvenirs de la Baie James de Margaret Sam-Cromorty  
Dressée pour être une star de Michèle Richard  
Pensées lumineuses de SDCM

## ***Romans jeunesse :***

Le cœur en miettes de Maxime Roussy  
Harcelée de Maxime Roussy

***Horaire des fêtes de la bibliothèque : fermée la dernière semaine de décembre 2012 et la 1 ère semaine de janvier 2013. Réouverture le 8 janvier 2013.***

***Joyeux Noël et bonne année! Lise Baron***



# L'IMPORTANCE DE RÉDIGER UN TESTAMENT



L'importance de faire un testament est, qu'à défaut de testament, c'est le Code civil du Québec qui déterminera à qui seront transmis vos biens. Pour connaître les règles de transmission des biens en cas de décès sans testament, vous pouvez consulter la rubrique « Les successions » du site Web de Justice Québec1.

Par exemple, vous vivez en couple et vous craignez que lors du décès de votre conjoint de fait, l'un de ses proches puisse revendiquer les biens que vous avez acquis tous deux en commun ou même, qu'il prenne possession de vos propres biens, pour lesquels vous n'avez conservé aucune facture d'achat. Ou encore, vous êtes seul, sans enfant et souhaitez à votre décès laisser vos avoirs à votre filleul ou à une autre personne avec laquelle vous avez des affinités particulières.

Dans tous les cas, il est souhaitable et même nécessaire, pour prévenir les malentendus et vous assurer que vos proches respectent vos dernières volontés, de rédiger vous-même votre testament ou de demander à un professionnel du droit, notaire ou avocat, de le faire pour vous.

Il existe au Québec trois formes possibles de testament.

**Le testament olographe** est un testament qui est entièrement écrit et signé par vous. Il est souhaitable qu'il soit daté et conservé précieusement dans un endroit sûr. Contrairement à la croyance populaire, aucun témoin n'est requis pour ce type de testament. Il se peut que vous ne vous sentiez pas apte à rédiger vous-même votre testament, les deux autres formes de testament vous conviendront alors peut-être davantage.

La seconde forme de testament possible est **le testament devant témoins**. Celui-ci n'a pas à être entièrement écrit par vous, vous pouvez demander à une autre personne de l'écrire pour vous, à la main ou à l'ordinateur. Par contre, il doit obligatoirement être signé par vous et deux témoins, âgés d'au moins 18 ans, devront aussi obligatoirement le signer en votre présence.

Finalement, la troisième forme de testament est **le testament notarié** qui est rédigé et lu par le notaire, signé par vous devant un témoin et qui comporte un caractère d'authenticité en vertu de la loi. En conséquence, seul le testament notarié n'aura pas à être homologué. L'homologation est une procédure de vérification qui consiste, notamment, à soumettre le testament à la Cour afin qu'elle vérifie la validité du testament et l'authenticité de la signature du testateur, permettant ainsi la délivrance de copies.

**Il est à noter que les témoins d'un testament devant témoins ou notarié ne peuvent recevoir de legs.**

Le testament fait devant deux témoins est la forme de testament utilisée par les avocats. Par conséquent, il s'agira de la forme employée par l'avocat de l'aide juridique.

Dans tous les cas, le testament doit contenir l'expression réelle de vos dernières volontés, principalement le choix des personnes auxquelles vous léguerez vos biens à votre décès et la désignation d'un liquidateur qui sera chargé d'exécuter fidèlement vos volontés, notamment en remettant vos biens aux héritiers après paiement de vos dettes.

Que devriez-vous y préciser d'autre? Brièvement, le testament mentionne habituellement toutes les modalités entourant vos funérailles. Désirez-vous être incinéré? Désirez-vous choisir vous-même le lieu de votre inhumation? Voulez-vous un service funèbre? Toutes ces questions et bien d'autres peuvent être abordées dans votre testament.

<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/success.htm> - Sous l'onglet Publications / Informations juridiques / Vos affaires / Les successions.



# POUR LES PROCHES AIDANTS



## Service conseil pour les proches aidants d'aînés de l'Abitibi-Témiscamingue

L'APPUI Abitibi-Témiscamingue a récemment développé un nouveau service pour les proches aidants d'aînés de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un service conseil proches aidants qui est offert sous forme de service téléphonique professionnel, d'écoute, de soutien et de référence adaptée aux proches aidants d'aînés afin de répondre à leurs propres besoins. La création de ce service répond à un besoin exprimé par les proches aidants d'aînés à la suite de la consultation publique de 2007 sur les conditions de vie des aînés.

M. Jean-Sébastien Bacon, conseiller proches aidants pour l'Abitibi-Témiscamingue, assurera le bon fonctionnement de ce service. Son principal objectif est de soutenir les proches aidants d'aînés dans leurs démarches et tout au long de leur parcours en plus de les orienter vers les ressources de leur communauté. M. Bacon assurera le service par un numéro sans frais (1-855-852-7788).

On estime qu'en Abitibi-Témiscamingue, selon Statistique Canada 2006, plus de 15 755 personnes de 15 ans et plus consacraient des heures pour offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées. Selon Josée Gravel, directrice générale de l'Appui A.-T., l'ajout de ce service nous permettra de soutenir les proches aidants dans leur rôle afin d'améliorer leur qualité de vie.

Une meilleure qualité de vie pour les proches aidants commence par l'engagement de tous!

Source : Josée Gravel, directrice générale  
L'APPUI Abitibi-Témiscamingue  
123, 1<sup>ère</sup> avenue Est  
Amos (Québec)  
Tél. : 819-732-2922  
Courriel : [jgravel@lappuiat.org](mailto:jgravel@lappuiat.org)



Jean-Sébastien Bacon  
Conseiller proches aidants





# MESSAGE DE LA FABRIQUE



## Avis aux couples qui désirent se marier "à l'Église" en 2013

Il faut faire la demande au curé de la paroisse, l'abbé Michel Laroche. Pour prendre les formations, téléphonez au 819-783-2510 avant le 31 décembre 2012. Ne faites aucune réservation avant d'avoir *rencontré monsieur le Curé*. Vous devez suivre une *session de formation*. Les dates seront connues au début de 2013.

## Horaire des messes et des célébrations de Paroles.

Décembre 02 Messe 11h00  
 Décembre 04 Messe 19h00  
 Décembre 09 Célébration de la Parole 11h00  
 Décembre 16 Messe 11h00  
 Décembre 23 Messe 11h00  
 Décembre 24 Messe 22h30  
 Décembre 30 Messe 11h00

Janvier 01 Célébration de la Parole 11h00  
 Janvier 06 Célébration de la Parole 11h00  
 Janvier 08 Messe 16h15  
 Janvier 13 Messe 11h00  
 Janvier 20 Messe 11h00  
 Janvier 22 Messe 16h15  
 Janvier 27 Messe 11h00



### Attention!

*Le 4 décembre à 19h00, il y aura Célébration du Pardon et de l'Eucharistie à Duparquet et à Ste-Germaine.*

*Le 12 décembre à 19h00, à Palmarolle : Célébration du Pardon et de l'Eucharistie.*

*Le 17 décembre à 19h30, à La Sarre : uniquement le sacrement du Pardon.*

*Le 20 décembre à 15h00, à La Sarre : uniquement le sacrement du Pardon.*



## Messes de Noël du secteur

24 Décembre	Roquemaure	17h00
	St-Laurent	19h00
	Ste-Germaine	20h30
	Duparquet	22h30
	La Sarre	19h00
	Palmarolle	21h30
	La Sarre	24h00



## *Enseignement*



*Je suis à l'écoute de la vie; de partout les voix me parlent afin de m'enseigner la Vérité afin de me guider vers la voie de l'unité. Il m'est important d'en être conscient car le hasard n'existe pas. Tout est ici présent pour moi. J'accueille en toute simplicité.*

*Référence: site de Mario Duquay [www.marioduguay.com](http://www.marioduguay.com)*



# COMITÉ DES LOISIRS



## Calendrier de janvier

### Activité qui bouge pour les 5-10 ans :

Les lundis 7-14-21-28 de 18h à 19h

### Les mains magiques de maman :

Les mercredis 9 et 23 janvier de 18h15 à 19h30



### **Fonctionnement d'un bistro-création :**

Un groupe de " *Les mains magiques de maman* " est formé de trois à six personnes et qui se réunissent une fois par mois (selon la disponibilité des participantes.) Ils mettent en commun leurs compétences et leur créativité sous les thèmes choisis. Une animatrice anime la rencontre et une autre anime le groupe d'enfants car les mamans ont la possibilité d'obtenir un répit pendant le temps de l'atelier. Des frais de 25 \$ seront exigés pour 5 rencontres.

### **Clientèle visée :**

Pour expérimenter le concept, le comité des Loisirs désire rejoindre les mamans qui ont des enfants entre 5-10 ans puisque nous offrons la possibilité d'avoir un répit pour ce groupe d'âge ou toutes autres femmes désirant se joindre au groupe. Le groupe de " *Les mains magiques de maman* " a vu le jour au mois de novembre et connaît un grand succès ! N'hésitez pas à vous joindre à nous en écrivant à [loisirsduparquet@hotmail.com](mailto:loisirsduparquet@hotmail.com)

## Quelques petites blagues

### **Vœux de Noël**

Le papa de Jérôme lui demande ce qu'il a demandé au père Noël, et David lui répond :  
- Je lui ai demandé qu'il vienne plus souvent...

### ***Les achats de Noël***

Nous sommes fin décembre et le juge du tribunal correctionnel est de bonne humeur.  
Il demande au prisonnier :

- Quelles sont les faits qui vous sont reprochés ?
- On me reproche d'avoir fait mes achats de Noël trop tôt!
- Mais ce n'est pas un crime ça. Et comment ça, trop tôt !
- Ben, avant que le magasin n'ouvre...



# PETITES ANNONCES



## **Recherche des médiateurs bénévoles pour le secteur de l'Abitibi-Ouest!!!**

Option-Dialogue est un service en résolution de conflits offert gratuitement aux citoyens de 14 ans et plus de l'Abitibi-Ouest.

Pour devenir médiateur, il faut :

- ∞ Être âgé de plus de 18 ans
- ∞ Faire preuve d'empathie et d'écoute
- ∞ Avoir la capacité de travailler en équipe
- ∞ Suivre la formation complète de 2 jours
- ∞ Être disponible

**Formation prévue le 17 et 18 novembre 2012**

Pour toutes informations ou pour une inscription, veuillez contacter :  
Mélissa Rancourt 819-762-1284 poste 223 [liaison-justice@cablevision.qc.ca](mailto:liaison-justice@cablevision.qc.ca)



Visitez notre page facebook ou notre site internet au

<http://mflasarre.com> pour plus de détails.

**Inscriptions aux activités à l'avance s.v.p. au 819-333-2670.**

**Halte-répit, prêt de jouets, livres, documents audio, location d'articles pour bébé et enfant, marrainage, lieu d'allaitement, d'accueil, d'écoute et de rassemblement pour les familles d'Abitibi-Ouest!**

Prenez note que nos locaux seront fermés pendant la période des fêtes du 21 décembre 2012 au 13 janvier 2013.

**Bienvenue à toutes et à tous!**

**Nos locaux sont situés au 10, Rue Lapierre à La Sarre**

**Informations : 819-333-2670**



# LETTRE AUX LECTEURS



*Chers lecteurs,*

*Avec l'année qui s'achève, c'est le moment de dresser les bilans sur tous les plans. De notre côté, nous nous en sommes pas mal bien tirés encore une fois pour la 17<sup>e</sup> année.*



*Nous formons une équipe assez extraordinaire ou chacun(e) sait et fait ce qu'il ou qu'elle doit faire sans que personne n'ait à rappeler l'autre à l'ordre. Alors, je vous félicite haut et fort en souhaitant poursuivre dans la même veine. Comme je l'ai déjà dit, notre plus grosse paie : entendre dire que notre travail est apprécié ; c'est tellement bon qu'on ne peut s'en lasser.*

*Ceci dit avec humour, et notez que les critiques constructives sont aussi appréciées, à tout le moins démontrent-elles un intérêt de la part des lecteurs.*

*Je dois aussi mentionner l'implication financière des gens qui nous soutiennent par leurs messages publicitaires, ; ce sont eux qui défraient la distribution postale. La Ville joue aussi un rôle très important en nous fournissant gracieusement le papier et le photocopieur.*

*Nous tenons aussi à souligner le coup de main régulier à l'assemblage que nous donne Janine Macameau.*

*Au nom de Linda, Nicole, Michel, Pierrette et en mon nom, je vous souhaite de célébrer les Fêtes dans la joie, le bonheur et le pardon.*

*Le comité du journal*



## ***Le Comité du journal***

*Nicole Armour (rédaction)  
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)  
Linda Rivard (mise en page)  
Pierrette Lafontaine (assemblage)  
Michel Barrette (correction)*

## ***Pour nous joindre :***

***journalheron@hotmail.com  
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547***

***Internet:  
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf***

# Salon d'esthétique



*Rachelle Cloutier Enr.  
21 rue Gauthier, Duparquet*

*Soins du Visage – Électrolyse – Épilation à la cire  
Maquillage - Manucure – Pose d'ongles  
Produits utilisés : Marcel de sèvres*

*Rachelle Cloutier (18 ans d'expérience)  
Pour un rendez-vous*



*Tél : 819-948-2297*

*Au plaisir de vous servir!*



*\*Certificat-cadeau disponible\**

## PATRICK DESCARREAU



*ARPENTEUR-GÉOMÈTRE  
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA*

Certificats de localisation et de piquetage  
Arpentage légal et de construction  
Arpentage pour baux miniers  
Levé et implantation GPS  
Plans topographiques  
Calcul de volume  
Cadastre minier



---

367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7  
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126  
E-mail: patd@cablevision.qc.ca



## Desjardins

### Caisse de l'Abitibi-Ouest

#### Siège social

66, 5<sup>e</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec)  
J9Z 1K9  
Tél. : 819 333-5429

#### Centre de services de Palmarolle

108, rue Principale  
Palmarolle (Québec)  
J0Z 3C0  
Tél. : 819 787-2451

**Réalisons + ensemble !**

Marco Boucher,  
Directeur général

Chantal Parent  
Directrice générale adjointe